



**Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique
Belgique**

21/4 Sq. A. Steurs – 1210 Bruxelles

apabel@apabel.be

N° d'entreprise : 478582162

<http://www.apabel.be>

Colloque international « Télémaque » *Comment archiver et interpréter les témoignages autobiographiques ?*

Sous la direction de Beatrice Barbalato

**Organisé par les Archives du Patrimoine Autobiographique-Belgique
(APA-Bel)**

**Sous le haut patronage de Madame Fadila Laanan,
ministre de la Culture de la Communauté française de Belgique**

**Avec le soutien de la Direction du Patrimoine culturel
de la Communauté française de Belgique et
de l'Échevinat de la Culture d'Uccle**

**Avec la participation de la Bibliothèque-médiathèque « Le Phare » à
Uccle**

Rapport en bref

La rencontre Télémaque qui a eu lieu le 1er et 2 avril 2011 au CAL (Centre d'Action Laïque – Université Libre de Bruxelles), s'est voulue l'occasion de comparer des systèmes d'archivage et d'accès des patrimoines autobiographiques et de la vie privée en général. Le but poursuivi a été de permettre une réflexion avancée sur les formes de sauvegarde et de diffusion auprès du public.

Les lignes initiales du projet

« Les archives du patrimoine autobiographique et de la vie privée conservent les documents mixtes: des tapuscrits, des lettres, des enregistrements oraux, des photos, des vidéos ; tous matériaux qui prennent forme sur des supports variés et qui normalement ne se conforment pas à des rhétoriques spécifiques ni à des disciplines académiques. Cette multiplicité de contenus et d'expressions rend le catalogage complexe. Imposer un ordre pour assurer la classification de ces travaux signifie déjà orienter le public dans ses consultations. Un catalogage est toujours un acte *a posteriori*, qui risque d'*archéologiser* une fois pour toutes les matériaux déposés.

Les banques de données via internet facilitent l'accès aux archives mais les rendent aussi plus anonymes. Un des buts des archives du patrimoine autobiographique est de faire vivre ces documents en facilitant l'accès au public. Leur gestion n'est jamais un acte accompli : il ne s'agit pas simplement d'ouvrir un robinet. Une archive exige un encodage articulé, la constitution de corpus, une valorisation continue des œuvres conservées et leur promotion ».



Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique Belgique

21/4 Sq. A. Steurs – 1210 Bruxelles

apabel@apabel.be

N° d'entreprise : 478582162

<http://www.apabel.be>

Conclusions de B. Barbalato et A. Mingelgrün prononcées à fin du colloque: 2 avril 2011, 14h00

Il faut redire et souligner d'emblée qu'au moment où se termine notre rencontre, qu'elle fut tout entière vouée au plus près à l'humain, puisqu'il s'agit de traiter, pour l'essentiel, d'archives et d'archives relatifs à des témoignages et des biographies de soi.

Succédant à l'introduction générale d'Annick MAQUESTIAU et à l'ouverture de Patrice DARTEVELLE, ainsi qu'aux préliminaires méthodologiques, éthiques et classificatoires de Beatrice BARBALATO, Philippe LEJEUNE, et Rolland WESTREICH, et après un petit écart narratologique (Albert MINGELGRÜN), il convient de rappeler en effet la présentation des « masses anglaises des années 30 à nos jours » (Fiona COURAGE) ou encore celle des membres constituant la communauté urbaine du onzième arrondissement de Rome (Fabio OLIVIERI et Diego DE MASI) ou enfin celle des résonances et des échos liés aux gens du Pays de Neuchâtel (Jacqueline ROSSIER).

Les mêmes orientations se manifestent lorsque le support papier devient cinématographique : il s'agit de personnes saisies tant dans leur préoccupations existentielles que dans leur quotidien : qu'il faille mettre en scène et en évidence les obsessions de cameramen, privés amateurs (Yaël ANDRÉ), de documents familiaux (André HUET) ou de type politique au sens profond (Yvon LAMMENS).

Le colloque a aussi pu montrer que les matériaux concernés émanaient de sources diverses et que leur traitement pouvait poser des problèmes particuliers: archives radio constituées de mémoires publiques et privées (Peter LEWIS), archives connotées d'autobiographie relevant des membres d'une institution comme l'U.C.L. (Françoise HIRAU), transcriptions de textes-reflets de l'histoire des Juifs de Belgique au XXème siècle (Catherine MASSANGE).

Lesdits matériaux peuvent encore être issus de milieux ou d'activités spécifiques permettant d'envisager les retombés esthétiques d'écrits proprement littéraires (Myriam WATTHEE-DELMOTTEa et Sofiane LAGHOUATI) ou de rencontrer les revendications de transmission de productions artistiques comme la danse contemporaine (Mattia SCARPULLA), les deux orientations doivent faire l'objet d'approches et d'exploitations spécifiques.

Par ailleurs, il a été rendu compte de l'importance grandissante des technologies les plus actuelles: en l'occurrence le passage sur internet des archives d'ordre public, du parlement européen (Secondo SABBIONI) ou d'ordre privé à savoir des documents provenant de la Catalogne (Daniel PIÑOL ALABART) ou de la ville de Gênes (Fabio CAFFARENA).

Une variante dans le domaine informatique s'offre en outre à travers la confrontation entre journal intime et blog sur le plan de leurs rapports et de leur conservation (Jean-Daniel ZELLER), tandis que la limite de ces dernières composantes est peut être atteinte par la mise au point de logiciels susceptibles, comme au second degré, de servir d'outil de travail dans le champ culturel numérique lui-même (Seth VAN HOOLAND).



Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique Belgique

21/4 Sq. A. Steurs – 1210 Bruxelles

apabel@apabel.be

N° d'entreprise : 478582162

<http://www.apabel.be>

Résultats et lignes directrices

Les résultats du colloque permettent de souligner plusieurs aspects liés à ces problématiques et d'avancer tant en ce qui concerne la réflexion théorique, qu'en ce qui concerne la mise en chantier de nouvelles formes de programmation d'archivage et d'initiatives culturelles :

- 1) Constituer un système d'archivage et d'accès respectueux de la source et dynamique face au public (pour la consultation, la promotion culturelle, et l'exploitation scientifique) regarder de la même manière les autobiographies des présidents du Parlement Européen, les biographies auto-racontées par des professeurs de l'Université catholique de Louvain, la narration d'une personne ordinaire ou l'archive de la vie privée/publique d'Henri Bauchau ou encore les blogs.
- 2) Des exemples concrets de mise à disposition du public de matériaux mixtes accessibles dans leurs interrelations réciproques ont été présentés, et constituent des lignes directrices intéressantes. Voir : *Mass Observation Archive, Departamento de Historia Medieval, Paleografía y Diplomática. Universitat de Barcelona, mémoires numérisées des anciens députés: les archives du Parlement européen du XXI siècle, , Archives de la vie ordinaire, Neuchâtel, Suisse, Les archives 'privés' des chorégraphes contemporains, Dipartimento di Storia moderna e contemporanea Università di Genova*).
- 3) Les formes d'indexation traditionnelles deviennent de plus en plus désuètes et ne sont plus vraiment utiles pour l'exploration et l'exploitation de ce genre de patrimoines. L'attention aux formes de la communication plutôt qu'à leurs contenus se traduit pour l'encodage Internet dans la valorisation des liens hypertextuels. Voir les réflexions issues des interventions: *Collection registration software as a tool to describe and disseminate digital cultural heritage-ULB, Programme de création d'archives à la première personne du singulier, Le programme « Conversation » de l'UCL Archives de l'Université catholique de Louvain, etc.*
- 4) Le 'bon' usage des inédits rendra la mémoire au présent. Voir les réflexions souscitées par la table ronde comprenant: Rolland Westreich (président APA-Bel) ; Yaël André (cinéaste), André Huet (Président: de l'asbl *Mémoires inédites*), Yvon Lammens (cinéaste, réalisateur) et Catherine Massange (*Fondation de la Mémoire contemporaine*).

Des exemples concrets et reparcourables ont été proposés, tous dans la direction, pour le dire en bref, du *Jetzt-Zeit* benjaminien.

La présence de Philippe Lejeune a permis un parcours critique du long chemin de la réflexion théorique relative à l'écriture à la première personne et aux formes d'organisation de ce savoir en Europe.



Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique Belgique

21/4 Sq. A. Steurs – 1210 Bruxelles

apabel@apabel.be

N° d'entreprise : 478582162

<http://www.apabel.be>

Perspectives

On envisage dans un avenir immédiat :

- La publication des actes se fera par les Presses universitaires de Louvain ; le travail d'édition sera terminé pour la fin de l'année 2011.

Dans un avenir plus lointain :

- La création d'un réseau élargi: à savoir un Observatoire sur l'archivage et la promotion de documents provenant soit de la vie privée soit produits sans intention de les rendre publics.

Beatrice Barbalato et Albert Mingelgrün

Bruxelles le 6 mai 2011